



Comment relancer son employeur?

Par **max700**, le **10/04/2015** à **12:27**

Bonjour tout le monde,

Je travail dans une entreprise depuis 10ans, on m'a jamais augmenter mon salaire...

Le mois de novembre dernier, j'ai écrit à la direction directement par courrier AR

Cette dernière m'a répondu 3 semaines après, on m'indiquant que mon dossier est en cours d'étude. "Petite espoire"

Aujourd'hui, soit 5 mois plus tard, j'ai toujours pas de réponse.

Comment puis-je la relancer, pouvez vous m'aider svp en quelque ligne.

Merci beaucoup.

Par **P.M.**, le **10/04/2015** à **13:12**

Bonjour,

Je pense que la relance que vous pourriez envoyer devrait s'inspirer de votre demande initiale après avoir vérifié que votre salaire est au moins égal au minimum garanti par la Convention Collective applicable...

Par **max700**, le **10/04/2015** à **13:41**

Re

Le salaire initial est bien au minimum garanti + prime de pause 80euros + commission sur les ventes

vu que nous avons un fixe de 1200euros + commission
si commission + 1200 brut ne dépasse pas le smic, dans ce cas c'est le smic qui est versé.

Ma demande était plutôt une augmentation du fixe ou sous forme de prime.

Par **P.M.**, le **10/04/2015** à **16:07**

Donc, je vous ai répondu que la relance que vous pourriez envoyer devrait s'inspirer de votre demande initiale...

Par **max700**, le **10/04/2015** à **16:26**

Dans ma premeiere demande, y'a rien de particulier

J'ai argumenté le fait que je sois toujours dans l'entreprise depuis 10ans, et depuis jamais d'augmentation c'est tout

la direction m'a repondu 3 semaine après, qu'elle va etudier mon dossier.

je vois pas comment je peux m'inspirer.

Par **P.M.**, le **10/04/2015** à **16:39**

Vous pourriez demander tout simplement où en est l'étude de votre dossier suite à demande d'augmentation puisque vous êtes toujours dans l'entreprise depuis 10 ans et que vous n'avez jamais eu d'augmentation...